

15 DEC 2006

7924

00 B1185

2HIP HOLDINGS
Société par actions simplifiée au capital de 29.603.943,84 euros
Zone d'Entreprise de la Farlède - 83089 Toulon cedex
428 634 067 RCS Toulon

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 24 OCTOBRE 2006**

La société « **WRIGHT MEDICAL TECHNOLOGY Inc.** », société de droit américain, au capital de USD 10, dont le siège social est situé 5677 Airline Road - Arlington - 38002 Tennessee, Etats-Unis, représentée par Monsieur Gary D. Henley,

Agissant en qualité d'associé unique de la société « **2HIP HOLDINGS** », propriétaire de la totalité des 1.942.516 actions composant le capital social,

Après avoir constaté que, conformément aux dispositions légales et à l'article 14 des statuts, les documents ci-après ont été tenus à sa disposition, au siège social, dans les délais légaux :

- le rapport établi par le président,
- le texte des projets de décisions,
- un exemplaire des statuts,

En vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau directeur général en remplacement du directeur général, démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.


A pris ce jour les décisions suivantes, conformément aux dispositions de l'article 13.1 des statuts :

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Julian MacKenzie, directeur général de la Société, à compter du 30 septembre 2006 et nomme, pour le remplacer, Monsieur Paul Kösters, demeurant Herman Jorterstraat 5, 1077 WD Amsterdam aux Pays-Bas, à compter de ce jour et pour la durée restant à courir sur le mandat du président, soit jusqu'à la décision de l'associé unique appelé à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2008, sauf décision contraire de l'associé unique ou cessation anticipée, par démission notamment.

Monsieur Paul Kösters, en sa qualité de directeur général, disposera des mêmes pouvoirs que le président, tant sur le plan interne qu'à l'égard des tiers pour représenter la Société, avec faculté de subdéléguer partiellement ces pouvoirs à toute personne de son choix.

.....



L'associé unique prend acte que Monsieur Paul Kösters a fait connaître par avance qu'il accepterait les fonctions de directeur général de la Société et a déclaré qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat de directeur général.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour extrait certifié conforme
L'associé unique
La Société WRIGHT MEDICAL
TECHNOLOGY Inc.



Monsieur Gary D. Henley